

ANNEXE 1 : Récapitulatif des Fiches actions

| Fiche Action n° | Intitulé de l'action | Pilote | Calendrier |
|-----------------|---|---|---|
| Axe 1 | Favoriser l'attractivité du territoire, l'interconnaissance et la coordination des acteurs au service du parcours de santé | | |
| FA 1 | Encourager l'installation et le maintien de professionnels médicaux et médico-sociaux sur le territoire | Coordonnateur du CLS | 2020 |
| FA 2 | Renforcer les liens et la coordination entre les différents acteurs du territoire | Coordonnateur du CLS | 2020-2022 |
| Axe 2 | Faciliter l'accès aux droits et à la santé pour tous | | |
| FA 3 | Mieux informer les habitants sur l'offre de soins et lutter contre les situations de renoncement aux soins | Coordonnateur du CLS Communautés de Communes CPAM | 2021 |
| FA 4 | Favoriser un meilleur recours aux soins non programmés, notamment en communiquant sur le dispositif 116-117 | ARS Coordonnateur du CLS | 2020 2022 |
| FA 5 | Promouvoir le développement des dispositifs innovants en faveur de l'accès aux droits et à la santé (notamment la télémédecine) | ARS Coordonnateur du CLS | 2020-2022 |
| Axe 3 | Améliorer le parcours de santé pour tous, et notamment des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants | | |
| FA 6 | Mieux informer les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ainsi que le grand public sur l'offre existante | Coordonnateur du CLS | 2020 |
| FA 7 | Favoriser l'inclusion de tous et lutter contre l'isolement, notamment des personnes âgées et des personnes en situation de handicap | Communautés de Communes Coordonnateur du CLS | 2020 pour la poursuite d'actions existantes 2021 pour de nouvelles actions |
| FA 8 | Développer et renforcer les actions d'accompagnement et de soutien aux aidants | Coordonnateur du CLS Nid des Aidants | 2020 |
| Axe 4 | Soutenir la prévention, la promotion de la santé et les environnements favorables à la santé | | |

| | | | |
|-------|---|---|--|
| FA 9 | Soutenir le développement de la prévention de la perte d'autonomie | Communautés de Communes | 2020 |
| FA 10 | Encourager la prévention et la promotion de la santé, et notamment auprès des jeunes | Communautés de Communes Coordonnateur du CLS | 2020 pour la poursuite d'actions existantes 2021-2022 pour de nouvelles actions |
| FA 11 | Favoriser et renforcer l'information de la population sur les enjeux de santé-environnement | Communautés de Communes Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan | 2020 pour la poursuite d'actions existantes 2021 pour de nouvelles actions |

ANNEXE 2 : Fiches actions pour chacune des actions du CLS

| Fiche action n°1 : Encourager l'installation et le maintien de professionnels médicaux et médico-sociaux sur le territoire | |
|---|---|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 1 : Favoriser l'attractivité du territoire, l'interconnaissance et la coordination des acteurs au service du parcours de santé |
| Thématique / Lien avec le PRS | <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Lutter contre la désertification médicale et diversifier l'offre de soins |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le diagnostic a permis de mettre en avant des densités de professionnels libéraux bien inférieures aux niveaux départemental, régional et national. ▪ De nombreuses communes du territoire sont identifiées comme zones d'intervention prioritaire par l'ARS au regard de la densité médicale. ▪ Les faibles densités de professionnels associées à des répartitions inégales sur le territoire des deux Communautés de Communes soulèvent des enjeux d'accès aux soins pour les populations. ▪ Les acteurs du territoire ont rappelé la nécessité de valoriser les métiers médico-sociaux et de favoriser une meilleure reconnaissance de ces professionnels. ▪ Le territoire dispose d'atouts pour attirer les professionnels de santé (cadre de vie, offre de services, dynamisme économique...). |
| Objectif(s) opérationnel(s) | <p>Améliorer la visibilité et l'attractivité du territoire pour l'installation des professionnels de santé libéraux</p> <p>Encourager et faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire</p> |
| Modalités d'actions | <p>1) Réaliser une campagne de communication pour valoriser le territoire à destination des professionnels de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des supports de communication à destination des professionnels de santé s'appuyant sur les témoignages de professionnels de santé installés sur le territoire • Valoriser les caractéristiques du territoire et l'existant en matière d'accueil de professionnels de santé (par exemple, offre de logement pour le centre de santé des Achards) • Diffuser sous différentes formes et via différents médias (vidéos, affichages...) • Diffuser ces informations auprès des universités, des instituts de formation et des professionnels de santé (CPTS, ordres, URPS) <p>2) Améliorer la connaissance des besoins des professionnels de santé et les mettre en lien avec les ressources du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les professionnels de santé du territoire à l'identification des freins à l'accueil de stagiaires (en particulier auprès des médecins généralistes) : constituer un groupe de travail et co-construire des solutions aux problématiques |

| | |
|---|---|
| | <p>identifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudier la possibilité de créer des rencontres pour les professionnels de santé sur le territoire (rencontres entre professionnels installés et étudiants...), mesurer les besoins des professionnels souhaitant s'installer <p>3) Valoriser et favoriser la reconnaissance des métiers médico-sociaux (domicile et établissement) sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre les travaux conduits sur ce sujet par la MAIA (groupe de travail pour l'élaboration d'outils de communication valorisant les métiers médico-sociaux) • Etudier les possibilités de valorisation et de reconnaissance à l'échelle du territoire, en lien avec le Schéma Vendée Autonomie du Département (mobilisation de professionnels médico-sociaux dans des journées de présentation de métiers aux étudiants, facilitation de l'accueil de stagiaires...) <p>4) Communiquer sur les dispositifs d'aides existants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relayer l'information sur les aides et dispositifs de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à l'installation des professionnels de santé • Communiquer sur le Portail d'Aide à l'installation des Professionnels de Santé (PAPS) |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé - Etudiants : universités, instituts de formations en soins infirmiers, etc. |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | Coordonnateur du CLS |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none"> - Agence Régionale de Santé - Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPTS du territoire - Représentants des professions médicales (URPS 85) - Etablissements publics de santé - MAIA |
| Calendrier prévisionnel | <p>2020 (action prioritaire)</p> <p>Modalité d'action n°3 sur toute la durée du CLS</p> |
| Budget / Sources de financement potentielles | <p>Budget dédié au coordonnateur</p> <p>Budget à déterminer pour la campagne de communication</p> |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une campagne de valorisation du territoire - Nombre de rencontres organisées (notamment entre professionnels de santé et étudiants) sur le territoire - Nombre de supports de communication (flyers, affiches...) distribués - Nombre d'installations nouvelles de professionnels sur le territoire, nombre d'aides de la CPAM mobilisées pour des installations sur le territoire - Evolution des densités médicales du territoire (données du diagnostic à actualiser) |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - La nuit de l'installation, à l'échelle de la Région (ayant lieu à Nantes ou Angers) - Soirée accueil des internes à l'échelle du Département - Travaux de la MAIA sur la valorisation des métiers médico-sociaux (réalisation de clips vidéos à destination des collègues, lycées et |

| | |
|--|---|
| | <p>centres de formation)</p> <ul style="list-style-type: none">- Schéma Vendée Autonomie (valorisation des professions médico-sociales) |
|--|---|

| Fiche action n°2 : Renforcer les liens et la coordination entre les différents acteurs du territoire | |
|---|---|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 1 : Favoriser l'attractivité du territoire, l'interconnaissance et la coordination des acteurs au service du parcours de santé |
| Thématique / Lien avec le PRS | <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input checked="" type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Faciliter l'interconnaissance des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le territoire dispose de nombreuses ressources tant dans le champ sanitaire, social que médico-social. Néanmoins, l'ensemble de ces ressources et dispositifs ne sont pas toujours connus par les acteurs du territoire. ▪ Les professionnels de santé interrogés à l'occasion de la diffusion de l'enquête par questionnaire, ont ainsi soulevé le manque d'interconnaissance entre les acteurs, complexifiant la coordination des interventions. |
| Objectif(s) opérationnel(s) | Favoriser la coopération entre les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux et encourager le développement des partenariats pour mettre en place des parcours individuels sans rupture Renforcer les liens entre professionnels du secteur rural et de l'hôpital |
| Modalités d'actions | <ol style="list-style-type: none"> 1) Associer les acteurs du territoire au suivi du Contrat Local de Santé et animer une communauté d'acteurs <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le recensement de l'ensemble des professionnels de santé exerçant sur les deux Communautés de Communes, réaliser une cartographie des professionnels et des équipements • Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs par l'association au suivi du CLS (transmission du CLS, invitations aux comités techniques ou à des groupes thématiques...) • Travailler en lien étroit avec la MAIA pour animer la communauté d'acteurs du territoire, notamment autour de certains publics ou thématiques (par exemple, accompagnement des personnes handicapées vieillissantes) • Favoriser la mise en place d'actions à l'initiative du coordonnateur du CLS visant à associer et coordonner les acteurs du territoire (en lien avec la MAIA pour les acteurs de la gérontologie) 2) S'inscrire dans les dispositifs de coordination existants pour favoriser les liens entre acteurs du territoire <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un travail de communication auprès des professionnels du territoire sur les dispositifs de coordination et de supports existants (CPTS, MAIA, DAC, HAD) pour faciliter une meilleure lisibilité et compréhension du rôle de chacun • Communiquer sur les actions existantes (notamment les actions portées par la MAIA : groupes de travail, rencontres annuelles entre professionnels...) • Renforcer les liens avec le CD85 (notamment le SDA) pour mieux |

| | |
|---|--|
| | <p>identifier les rôles de chacun dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens avec les acteurs de la lutte contre la précarité • Etre un relais de diffusion des outils de la MAIA (notamment outil « qui fait quoi » en cours de développement à destination des professionnels) auprès des services des communautés de communes, des communes (secrétariat) et des CCAS (en complément de l'équipe MAIA). |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels du secteur sanitaire - Professionnels du secteur médico-social - Professionnels du secteur social, associations bénévoles du champ social, acteurs de la lutte contre la précarité |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | Coordonnateur CLS |
| Partenaires | <p>ARS</p> <p>CPTS</p> <p>MAIA</p> <p>Département</p> <p>DAC</p> <p>HAD</p> <p>MSAP (<i>prochainement Maisons France Service</i>)</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2020 – 2022 : toute la durée du contrat local de santé |
| Budget / Sources de financement potentielles | Budget dédié au coordonnateur |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un recensement des professionnels du territoire et cartographie - Diffusion des outils de la MAIA - Nombre d'acteurs rencontrés ou associés à des réunions sur le territoire, dont nombre d'acteurs engagés dans le suivi du CLS - Evaluation du niveau d'interconnaissance par les acteurs du territoire (mise à jour enquête par questionnaire) |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - Démarche en cours de la CPTS Littoral Vendéen de création d'un répertoire interne des ressources des acteurs de santé du territoire - Dans le champ personnes âgées, de nombreux outils développés par la MAIA et un rôle d'animation de territoire à poursuivre - Travaux d'observatoire réalisés par la MAIA |

| Fiche action n°3 : Mieux informer les habitants sur l'offre de soins et lutter contre les situations de renoncement aux soins | |
|--|--|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 2 : Faciliter l'accès aux droits et à la santé pour tous |
| Thématique / Lien avec le PRS | <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Communiquer et promouvoir l'offre de santé du territoire ainsi que les dispositifs d'aide à l'accès aux droits et aux soins Repérer et anticiper les situations de renoncement aux soins |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si l'offre de soins existante sur le territoire n'est pas toujours bien connue par les professionnels (voir fiche-action n°2), il peut en être de même pour les habitants. ▪ L'enquête par questionnaire à destination des habitants du territoire a mis en évidence une part non négligeable de personnes ayant déjà fait le choix d'abandonner des soins (26% des répondants). ▪ La mauvaise connaissance de l'offre peut être un élément explicatif du renoncement aux soins, mais d'autres éléments peuvent rentrer en jeu, notamment des freins financiers ou des difficultés de mobilité. |
| Objectif(s) opérationnel(s) | Diffuser l'information sur les offres de soins existantes sur le territoire Améliorer et pérenniser les initiatives favorisant la lutte contre les situations de renoncement aux soins et permettre l'accès aux soins de tous |
| Modalités d'actions | <p>1) Mieux informer sur l'offre existante sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un annuaire de l'accès aux soins à destination de la population, recensant les ressources du territoire avec les coordonnées des services et professionnels par thématique (santé des jeunes, personnes âgées, santé mentale, accès aux droits...). ○ Se baser sur le travail de la MAIA réalisé à destination des professionnels de santé intervenant auprès des personnes âgées et envisager un élargissement à l'ensemble des habitants. ○ Se baser sur le recensement des professionnels (action 2 du CLS) • Mettre à disposition l'annuaire d'accès aux soins sur le site internet des communautés de communes et en version papier. <p>2) Lutter contre le renoncement aux soins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les acteurs du territoire au repérage des situations de renoncement aux soins en lien avec le dispositif PFIDASS de la CPAM : <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des formations aux acteurs du territoire ○ Mettre à disposition des professionnels, des formulaires de signalement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Envoi du formulaire par les professionnels au dispositif PFIDASS ▪ Transmission d'information au professionnel en retour de son signalement |
| Public cible | Habitants des Communautés de Communes du Pays des Achards et |

| | |
|---|---|
| | Vendée Grand Littoral |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | 1) Coordonnateur CLS 2) Coordonnateur CLS / CPAM |
| Partenaires | CPTS MAIA Acteurs du territoire engagés dans le repérage du renoncement aux soins |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Budget / Sources de financement potentielles | Budget dédié au coordonnateur Moyens humains mis à disposition de la CPAM : formateur et accueil possible sur place des personnes à former |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Création de l'annuaire de l'accès aux soins à destination de la population (sur la base du travail de recensement des professionnels – action 2) - Nombre d'annuaires distribués - Nombre de consultations de l'annuaire en ligne - Nombre de situations détectées et transmises à la CPAM - Nombre de personnes formées au repérage des situations |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - Annuaire de la MAIA à destination des professionnels de santé du territoire - Annuaire santé en ligne sur ameli.fr |

| Fiche action n°4 : Favoriser un meilleur recours aux soins non programmés, notamment en communiquant sur le dispositif 116-117 | |
|---|---|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 2 : Faciliter l'accès aux droits et à la santé pour tous |
| Thématique / Lien avec le PRS | <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Fluidifier le parcours des patients, favoriser une meilleure orientation et limiter le recours aux urgences. |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le recours aux urgences est accru et privilégié à défaut d'une offre de soins en amont (notamment peu ou pas d'offres le soir et le week-end) entraînant des problématiques de saturation. ▪ Cette situation soulève un enjeu d'organisation de la permanence des soins afin de faciliter l'orientation et la prise en charge des patients tout en permettant un désengorgement progressif des urgences. ▪ Le territoire est doté du service 116-117 permettant d'assurer la permanence des soins ambulatoires sur le territoire, mais son identification par les habitants reste encore faible (15%). |
| Objectif(s) opérationnel(s) | <p>Mettre en place une communication autour du dispositif pour sensibiliser la population et les acteurs du territoire au recours aux soins adapté.</p> <p>Etudier la pertinence de projets d'accès à des soins non programmés en proximité.</p> |
| Modalités d'actions | <p>1) Communiquer sur le dispositif 116-117</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les supports de communication sur le dispositif 116-117 au grand public pour sensibiliser l'ensemble de la population voire développer de nouveaux supports de communication : <ul style="list-style-type: none"> ○ Affichage dans les salles d'attente ; ○ Communication dans les bulletins municipaux, presse locale ○ Autres relais grand public à identifier... • Sensibiliser les acteurs des secteurs sanitaires et médico-sociaux au dispositif 116-117 pour devenir relais auprès de la population prise en charge <p>2) Etudier la possibilité de créer une maison médicale de garde sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude de faisabilité • Travailler en lien avec les professionnels du territoire impliqués dans la permanence des soins ambulatoires et l'ADOPS 85 (Association Départementale de l'Organisation de la Permanence des Soins des médecins généralistes de Vendée) |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> - Habitants des Communautés de Communes du Pays des Achards et Vendée Grand Littoral - Professionnels de santé et du médico-social |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | Agence Régionale de Santé et coordonnateur du CLS |

| | |
|---|--|
| Partenaires | <p>Services communication des deux Communautés de Communes</p> <p>Professionnels de santé</p> <p>Professionnels du médico-social</p> <p>ADOPS 85</p> |
| Calendrier prévisionnel | <p>1) 2020</p> <p>2) 2022</p> |
| Budget / Sources de financement potentielles | <p>1) Budget de communication à définir selon la stratégie retenue</p> <p>2) Si projet retenu, budget d'exploitation de la maison médicale de garde de l'Agence Régionale de Santé</p> |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de supports de communication diffusés (selon les différents formats) - Réalisation de campagnes de sensibilisation et d'information de professionnels de santé et médico-sociaux sur le dispositif 116-117 - Réalisation de l'étude de faisabilité pour la création de la maison médicale de garde - Nombre de professionnels de santé impliqués dans la PDSA sur le territoire du CLS |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation conduite par la CPTS Littoral Vendéen à l'été 2019 (mobilisation des médecins généralistes sur des créneaux de visites) |

| Fiche action n°5 : Promouvoir le développement des dispositifs innovants en faveur de l'accès aux droits et à la santé (notamment la télémédecine) | |
|---|--|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 2 : Faciliter l'accès aux droits et à la santé pour tous |
| Thématique | <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Améliorer l'accessibilité à l'offre de soins et la qualité de vie par la prise en charge du patient sur son lieu de vie |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Face aux problématiques de démographie médicale identifiées sur le territoire, les professionnels de santé sont confrontés à une densification et une complexification de leurs interventions (polypathologies, prises en charge en établissement, prises en charges à domicile...). ▪ La question de l'accès à l'offre de soins se pose pour la population du territoire, et plus particulièrement pour les personnes les moins mobiles. |
| Objectif(s) opérationnel(s) | Développer la télémédecine sur le territoire Développer les postes d'assistants médicaux sur le territoire |
| Modalités d'actions | <ol style="list-style-type: none"> 1) Accompagner la mise en place des projets de télémédecine sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les dispositifs de soutien de l'Agence Régionale de Santé en matière de télémédecine • Promouvoir les techniques en télémédecine et accompagner la réflexion et la mise en place de projets au sein des établissements sociaux et médico-sociaux (organisation de temps d'information et retours d'expérience notamment) 2) S'inscrire dans le déploiement national des assistants médicaux sur le territoire pour renforcer le soutien aux professionnels de santé dans la réalisation des tâches administratives <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins des professionnels de santé relatifs aux tâches administratives dans leur activité quotidienne • Promouvoir la mise à disposition d'assistants médicaux dans les cabinets des professionnels de santé • Faciliter le recrutement d'assistants médicaux |
| Public cible | Professionnels de santé libéraux |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | Coordonnateur du CLS Agence Régionale de Santé |
| Partenaires | ESMS porteurs de projet GCS e-santé |
| Calendrier prévisionnel | 2020 – 2022 : toute la durée du contrat local de santé |
| Budget / Sources de | CPOM, appel à projet spécifique |

| | |
|---|--|
| financement potentielles | |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets de télémédecine en cours et réalisés sur le territoire - Réalisation d'actions de promotion de la télémédecine par le coordonnateur auprès d'ESMS - Recensement et étude des besoins des professionnels de santé en matière de soutien (notamment administratif) - Nombre d'assistants médicaux sur le territoire |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - Démarches des CPTS en matière de télémédecine - Déploiement national des postes d'assistants médicaux ; retours d'expérience à collecter - Objectif de développement de la télémédecine en gérontopsychiatrie dans le Projet Territorial de Santé Mentale de Vendée |

| Fiche action n°6 : Mieux informer les personnes âgées et les personnes en situation de handicap ainsi que le grand public sur l'offre existante | |
|--|---|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 3 : Améliorer le parcours de santé pour tous, et notamment des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants |
| Thématique | <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input checked="" type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Améliorer l'orientation des patients et limiter les ruptures de parcours |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le diagnostic du territoire fait état d'un « mille-feuille » de dispositifs, notamment concernant les personnes âgées, rendant difficile l'accès à l'information et limitant la logique de parcours. ▪ Les habitants interrogés mettent en avant des difficultés pour accéder à l'offre présente sur le territoire notamment par manque de connaissance de la personne et/ou structure vers laquelle se tourner. |
| Objectif(s) opérationnel(s) | Améliorer la connaissance, par les acteurs du territoire et la population, de l'offre disponible sur le territoire à destination des personnes âgées et personnes en situation de handicap |
| Modalités d'actions | <p>1) Communiquer auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pour faciliter leurs parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des outils d'information à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap <ul style="list-style-type: none"> ○ En identifiant les thématiques prioritaires à aborder (par exemple l'outil Carte à dom de la MAIA à destination des personnes âgées de plus de 60 ans) ○ En travaillant en lien étroit avec la MAIA et le SDA (et en communiquant sur leur rôle, ainsi que celui des MDSF) ○ En ciblant certaines offres peu mobilisées à recenser au préalable : accueil familial, offres séquentielles... ○ En utilisant différents canaux de diffusion (activités de prévention, lieux d'accueil des Communautés de Communes, sites internet des Communautés de Communes et des Communes, bulletins communaux...) <p>2) Informer le grand public sur le grand âge et le handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des temps d'informations à destination du grand public sur la perte d'autonomie (conférences thématiques, temps ludiques) • Sensibiliser et informer le grand public sur les accompagnements médico-sociaux et lutter contre les représentations négatives (interventions de professionnels d'EHPAD ou du domicile, valorisation des métiers...) |
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> - Habitants des Communautés de communes du Pays des Achards et Vendée Grand Littoral - Professionnels de santé, du médico-social et du social |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | Coordonnateur du CLS |
| Partenaires | MAIA SDA |

| | |
|---|---|
| | MDSF ESMS MSAP (<i>prochainement Maisons France Service</i>) |
| Calendrier prévisionnel | 2020 pour la conception des outils d'information Communication à poursuivre sur toute la durée du contrat |
| Budget / Sources de financement potentielles | Budget de communication Budget dédié à l'événementiel |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'outils d'information à destination des personnes âgées, et des personnes en situation de handicap - Nombre de rencontres organisées à destination du grand public et nombre de participants - Evaluation du niveau d'information des personnes âgées et personnes handicapées du territoire et identification de sujets prioritaires d'information (questionnaires) |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | - Actions d'information du Département de la Vendée (notamment dans le cadre des MDSF et du SDA) |

| Fiche action n°7 : Favoriser l'inclusion de tous et lutter contre l'isolement, notamment des personnes âgées et des personnes en situation de handicap | |
|---|--|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 3 : Améliorer le parcours de santé pour tous, et notamment des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants |
| Thématique / Lien avec le PRS | <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input checked="" type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Limitier l'isolement des habitants, et en particulier des personnes âgées et des personnes en situation de handicap |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le diagnostic territorial de santé a mis en évidence des enjeux autour de l'inclusion notamment des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. ▪ La présence d'une offre de transport solidaire favorise le déplacement des personnes à mobilité réduite pour accéder aux services et aux soins sur le territoire. ▪ Des difficultés d'utilisation des outils numériques constituent des freins dans les démarches administratives et médicales, notamment pour les personnes âgées. |
| Objectifs opérationnels | Développer des solutions d'inclusion dans la société, notamment pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap |
| Modalités d'actions | <ol style="list-style-type: none"> 1) Favoriser l'inclusion numérique, notamment des publics âgés <ul style="list-style-type: none"> • Recenser l'offre d'accompagnement au numérique existante sur le territoire (notamment les ateliers numériques organisés par les MSAP) pour mieux en informer la population • Développer les accompagnements au numérique au travers d'ateliers d'initiation dans le cadre des actions de prévention séniors menée par les Communautés de Communes 2) Lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les associations de lutte contre l'isolement, y compris celles réalisant des visites à domicile sur le territoire • Etudier la possibilité de créer des lieux de convivialité au sein des communes rurales pour favoriser les interactions au sein de la population (appui sur les bibliothèques ou points de lecture par exemple) 3) Poursuivre les initiatives de transport solidaire et communiquer sur leur existence <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les initiatives de transport solidaire et favoriser leur connaissance auprès de la population 4) Soutenir les projets d'inclusion sociale à destination des personnes en situation de handicap et des personnes âgées (projets intergénérationnels, inclusion scolaire et professionnelle...) <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le déploiement de projets intergénérationnels (personnes âgées / enfance) portés par la Communauté de Communes du Pays des Achards • Identifier d'autres projets d'inclusion sociale à développer |

| | |
|---|--|
| Public cible | <ul style="list-style-type: none"> - Personnes âgées - Personnes en situation de handicap - Habitants des deux Communautés de Communes |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | <ol style="list-style-type: none"> 1) Communautés de Communes 2) Coordonnateur CLS 3) Communautés de Communes et Communes concernées 4) Communautés de Communes et coordonnateur du CLS |
| Partenaires | <p>Département</p> <p>Conférence des Financeurs</p> <p>Bibliothèques et points lecture</p> <p>MSAP (<i>prochainement Maisons France Services</i>)</p> |
| Calendrier prévisionnel | <p>2020 pour la poursuite d'actions existantes</p> <p>2021 pour de nouvelles actions</p> |
| Budget / Sources de financement potentielles | <p>Budgets dédiés des Communautés de Communes pour les actions existantes</p> <p>A déterminer pour de nouveaux projets</p> |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers numériques organisés (typologie des publics) - Réalisation d'un recensement des associations de lutte contre l'isolement sur le territoire - Engagement d'une réflexion sur des lieux de convivialité et de lien social - Evolution du nombre de communes du territoire couvertes par une offre de transport solidaire - Nombre de bénéficiaires de l'offre de transport solidaire - Nombre de participants aux projets intergénérationnels |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - Une offre d'ateliers prévention à destination des seniors comprenant des ateliers numériques portée par la Communauté de Communes du Pays des Achards - Des rencontres intergénérationnelles avec le RAM et des personnes âgées du territoire sur la Communauté de Communes du Pays des Achards - Le Plan Communal de Sauvegarde et Plan Canicule comme outils d'identification des personnes en situation de fragilité |

| Fiche action n°8 : Développer et renforcer les actions d'accompagnement et de soutien aux aidants | |
|--|--|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 3 : Améliorer le parcours de santé pour tous, et notamment des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs aidants |
| Thématique / Lien avec le PRS | <input type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input checked="" type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Améliorer la santé des aidants |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La population aidante est un public difficile à repérer et à accompagner, notamment en raison des possibles difficultés pour un aidant de se reconnaître en tant que tel. ▪ De nombreuses problématiques de santé surviennent pour les aidants qui présentent des risques accrus d'épuisement. ▪ L'offre d'accompagnement et de soutien des aidants n'est pas toujours bien connue par la population. |
| Objectif(s) opérationnel(s) | Repérer et accompagner les aidants, favoriser l'accompagnement des aidants et leurs accès à des actions de prévention |
| Modalités d'actions | <p>1) Améliorer le repérage des aidants en situation de fragilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur le repérage des aidants sur le territoire et l'orientation vers les plateformes de répit en identifiant des relais de repérage (sensibilisation et formations) • Poursuivre la communication auprès des mairies (sensibilisation des élus), des cabinets médicaux, des SAAD, SSIAD et EHPAD • Faciliter la mobilisation des communes par le biais des CCAS : identification des dispositifs de répit sur le territoire et orientation • Favoriser la formation des professionnels de santé au repérage des aidants en situation de fragilité (plan de formation développé par le Nid des Aidants) <p>2) Favoriser l'accompagnement des aidants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'organisation de temps d'échanges et d'information par les Communautés de Communes à destination des aidants pour répondre à leurs attentes et à leurs besoins • Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des professionnels et du grand public à l'occasion de la journée nationale des aidants • Entamer une réflexion sur des modalités d'accueil des personnes aidées durant ces temps d'échanges <p>3) Développer l'accès aux plateformes de répit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les aidants sur l'existence des plateformes de répit • Faciliter le déploiement d'une permanence du Nid des Aidants sur la CC du Pays des Achards (sur le modèle de la CC Vendée Grand Littoral) en lien avec le Service de prévention du Pays des Achards <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels le jeudi après-midi (lien avec l'accueil de jour itinérant) |
| Public cible | Aidants familiaux |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de |

| | |
|---|---|
| | Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | Coordonnateur du CLS et Nid des Aidants |
| Partenaires | MAIA SDA Le Nid des Aidants Service de prévention de la CCPA |
| Calendrier prévisionnel | 2020 |
| Budget / Sources de financement potentielles | 1) Budget dédié au coordonnateur du CLS 2) Budget dédié des Communautés de Communes 3) Budget dédié du Nid des Aidants (dotation ARS) |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels formés au repérage des aidants en situation de fragilité - Nombre d'entretiens individuels de coordination réalisés - Nombre d'entretiens individuels psychologiques réalisés - Nombre de temps d'échanges organisés avec les aidants - Nombre d'aidants participant aux activités collectives - Nature des besoins et attentes identifiés par les aidants - Données clés d'activité du Nid des Aidants sur le territoire - Diffusion de l'enquête de satisfaction par le Nid des Aidants |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - Ressources documentaires du Service de prévention du Nid des Aidants - Outils créés par le NDA - PTA - Ressources documentaires de la MAIA |

| Fiche action n°9 : Soutenir le développement de la prévention de la perte d'autonomie | |
|--|--|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 4 : Soutenir la prévention, la promotion de la santé et les environnements favorables à la santé |
| Thématique | <input checked="" type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Développer des comportements favorables à la santé et la préservation de l'autonomie |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le territoire attire de nombreux retraités, population âgée, souvent isolée et potentiellement sans aidants à proximité. ▪ La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est une instance qui a pour objectif de coordonner dans chaque département les financements de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus autour d'une stratégie commune. |
| Objectif(s) opérationnel(s) | Donner accès à des actions de prévention de la perte d'autonomie sur tout le territoire |
| Modalités d'actions | <p>1) Créer un poste de chargé de prévention santé au sein de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral, réalisant notamment des actions de prévention de la perte d'autonomie (sur le modèle du poste créé au sein de la Communauté de Communes du Pays des Achards en matière de prévention de la perte d'autonomie)</p> <p>2) Poursuivre le développement et la communication sur les actions de prévention réalisées sur la Communauté de Communes du Pays des Achards</p> |
| Public cible | Habitants des Communautés de Communes du Pays des Achards et Vendée Grand Littoral |
| Territoire | 1) Communauté de Communes Vendée Grand Littoral 2) Communauté de Communes du Pays des Achards |
| Porteur de l'action | 1) Communauté de Communes Vendée Grand Littoral 2) Communauté de Communes du Pays des Achards |
| Partenaires | Conférence des Financeurs CARSAT CPTS |
| Calendrier prévisionnel | 2020 |
| Budget / Sources de financement potentielles | Budgets des Communautés de Communes pour les actions de prévention Financements de la Conférence des Financeurs |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un chargé de prévention et déploiement d'une offre de prévention pour la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral - Nombre d'actions de prévention réalisées sur chacune des deux Communautés de Communes - Niveau de satisfaction des bénéficiaires d'actions de prévention |

| | |
|---|---|
| | (questionnaire) |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | - Actions des CPTS en matière de prévention de la perte d'autonomie |

| Fiche action n°10 : Encourager la prévention et la promotion de la santé, et notamment auprès des jeunes | |
|---|--|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 4 : Soutenir la prévention, la promotion de la santé et les environnements favorables à la santé |
| Thématique | <input checked="" type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | <p>Améliorer l'état de santé de la population, prévenir les addictions, développer les connaissances de la population sur la santé et les comportements favorables au bien-être</p> <p>Travailler sur ces différents sujets en particulier auprès des jeunes</p> |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le cadre du diagnostic territorial de santé, plusieurs thématiques de santé ciblant les jeunes ont été mises en évidence : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les addictions et plus spécifiquement l'alcool et le tabac, avec parfois des situations cumulatives ○ La vie affective et sexuelle des jeunes ▪ Un enjeu apparaît de sensibilisation dès le plus jeune âge à des comportements favorables à la santé (activité physique et sportive, alimentation saine et équilibrée). |
| Objectifs opérationnels | <p>Favoriser l'activité sportive ou physique de tous</p> <p>Former les professionnels de santé à la prévention des addictions</p> <p>Développer les ressources du territoire et promouvoir les actions en matière de prévention à destination des jeunes</p> |
| Modalités d'actions | <ol style="list-style-type: none"> 1) Encourager la pratique d'une activité physique et sportive <ul style="list-style-type: none"> • Recenser l'offre d'activités sur le territoire et favoriser l'information sur l'existant à destination de la population • Renforcer les liens avec les associations sportives locales pour une prise en compte de la prévention et la promotion de la santé adaptée à tous les publics • Poursuivre la dynamique engagée en faveur de l'activité sportive dans les écoles (intervenants sportifs des Communautés de Communes dans les écoles) 2) Améliorer la prévention des addictions <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de lutte contre les addictions en lien avec l'ANPAA : <ul style="list-style-type: none"> ○ Former les professionnels de santé à la prévention des addictions ○ Intervenir en soutien du Coordonnateur et des élus sur le champ de la prévention afin de sensibiliser les acteurs de terrain et créer une dynamique locale en matière de lutte contre les addictions 3) Renforcer les actions de prévention à destination des jeunes <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le projet de prévention auprès des collégiens et lycéens sur la sexualité, porté par la Communauté de Communes du Pays des Achards. Envisager une extension à la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral • Poursuivre le travail mis en place par la Communauté de Communes du Pays des Achards et le Syndicat mixte Vendée |

| | |
|---|--|
| | <p>Cœur Océan en lien avec les restaurants scolaires et les autres restaurants collectifs publics volontaires des deux Communautés de Communes (circuit court, alimentation bio, équilibre alimentaire...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudier la possibilité de créer des permanences de la Maison des Adolescents sur le territoire (lutte contre les risques suicidaires, situations de souffrances psychologiques...) • Poursuivre les actions de prévention en matière d'usage des nouvelles technologies auprès des jeunes <p>4) Etudier la possibilité de développer d'autres programmes de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • En s'appuyant sur la création d'un poste de prévention santé au sein de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral, déployant des actions de prévention en santé (en complément des actions de prévention de la perte d'autonomie – voir action 9) • En renforçant les partenariats <ul style="list-style-type: none"> ○ Avec l'IREPS ○ Avec les CPTS du territoire ○ Avec l'équipe de soins primaires de Beaulieu-sous-la-Roche (actions de prévention de l'obésité) • Sur certaines thématiques en particulier <ul style="list-style-type: none"> ○ La prévention visuelle et auditive ○ La santé mentale ○ Campagnes de prévention nationales à décliner localement (par exemple Octobre Rose, Movember, Mois sans tabac...) |
| Public cible | Habitants des Communautés de Communes du Pays des Achards et Vendée Grand Littoral |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | Communautés de Communes et coordonnateur CLS |
| Partenaires | <p>CPTS</p> <p>IREPS</p> <p>Associatives sportives du territoire</p> <p>ANPAA</p> <p>Maison des Adolescents</p> <p>Education Nationale</p> <p>Acteurs de la santé mentale</p> <p>Equipe de soins primaires (ESP) de Beaulieu-sous-la-Roche</p> |
| Calendrier prévisionnel | <p>2020 pour la poursuite d'actions existantes</p> <p>2021-2022 pour de nouvelles actions</p> |
| Budget / Sources de financement potentielles | <ul style="list-style-type: none"> - Budget dédié du CLS sur des actions spécifiques sur ces thèmes à définir - Pour l'ANPAA : CPOM – budget dédié à la formation (intervention auprès du public jeune, milieu sportif, festif, entreprise...) |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations sportives recensées - Mise en place de la première formation de prévention des addictions auprès des professionnels de santé - Nombre de professionnels formés à la prévention des addictions - Professions des personnes ayant bénéficié d'une formation |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels formés au repérage des addictions - Nombres d'actions de prévention mises en place (par type de public et par thématiques de prévention) |
| <p>Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Présence de 3 éducateurs sportifs au sein de la CCPA, 1 éducateur au sein de la CCVGL, qui interviennent dans les écoles - Projet de recensement des dispositifs de prévention existant par la CPTS Littoral Vendéen - Plus largement, des CPTS qui pourront porter des actions de prévention santé - Projet territorial de Santé Mentale de la Vendée - Volet usage des nouvelles technologies dans le « Passeport du civisme » de certaines communes (intervention gendarme sur cette thématique) |



| Fiche action n°11 : Favoriser et renforcer l'information de la population sur les enjeux de santé-environnement | |
|--|---|
| Rappel de l'axe stratégique | Axe 4 : Soutenir la prévention, la promotion de la santé et les environnements favorables à la santé |
| Thématique | <input checked="" type="checkbox"/> Prévention, promotion de la santé, santé environnement <input type="checkbox"/> Accès aux soins et offre de santé (proximité, recours, médico-social) <input type="checkbox"/> Parcours (personnes âgées, personnes vivant avec un handicap ou un trouble psychique, personnes vivant avec une maladie chronique, personnes en situation de précarité, ...) |
| Objectif général | Développer les connaissances de la population sur les sujets liés à la santé et l'environnement |
| Contexte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Face aux enjeux actuels et futurs liés au réchauffement climatique et à l'environnement, la population manifeste un intérêt grandissant pour ces thématiques avec un souhait de s'informer et d'agir favorablement pour sa santé. ▪ L'enquête par questionnaire à destination des habitants a permis de mettre en avant la perception des enjeux environnementaux par les habitants et notamment l'identification d'un manque d'information sur certaines thématiques telles que la pollution des sols ou encore la qualité de l'alimentation. |
| Objectifs opérationnels | Sensibiliser les habitants aux problématiques environnementales actuelles Encourager les comportements favorables à l'environnement |
| Modalités d'actions | <ol style="list-style-type: none"> 1) Sensibiliser la population sur les actions conduites en faveur de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer autour du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du Projet Alimentaire Territorial (PAT) • Diffuser des informations auprès de la population (notamment auprès des jeunes et jeunes parents), recueillies auprès de spécialistes concernant les risques écologiques du territoire • Favoriser la lisibilité et la clarté des informations en matière de qualité de l'air, qualité de l'eau, pollution des sols... 2) Développer des actions favorables à l'environnement et valoriser les bonnes pratiques des collectivités <ul style="list-style-type: none"> • Encourager et relayer les actions collectives ou associatives en faveur de l'environnement (nettoyage des espaces publics, ateliers dédiés au recyclage...) • Encourager les mobilités douces (en lien avec le PCAET) • Valoriser les pratiques d'exemplarité des collectivités en matière environnementale et communiquer sur ces pratiques (entretien des espaces verts, gestion des déchets...) • Développer des actions auprès de la jeunesse (compétence CCPA) |
| Public cible | Habitants des Communautés de Communes du Pays des Achards et Vendée Grand Littoral |
| Territoire | Communauté de Communes du Pays des Achards et Communauté de Communes Vendée Grand Littoral |
| Porteur de l'action | Communautés de Communes et Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan |



| | |
|---|--|
| Partenaires | <p>Coordonnateur du CLS</p> <p>Education Nationale</p> |
| Calendrier prévisionnel | <p>2020 pour la poursuite d'actions existantes</p> <p>2021 pour de nouvelles actions</p> |
| Budget / Sources de financement potentielles | <p>Budget dédié pour l'existant</p> <p>A déterminer pour de nouvelles actions</p> |
| Indicateurs de suivi | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'actions d'information et de sensibilisation de la population sur l'environnement et le climat - Valorisation des projets des communes ou communautés de communes - Nombre d'actions mises en place en faveur de la santé et de l'environnement |
| Points facilitateurs, démarches engagées, retours d'expérience, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - Projet de territoire 2019-2030 |

ANNEXE 3 - Glossaire

ADOPS 85 : Association Départementale de l'Organisation de la Permanence des Soins des médecins généralistes de Vendée

ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

ARS : Agence Régionale de Santé

CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre Communal d'Action Social

CCPA : Communauté de Communes du Pays des Achards

CCVGL : Communauté de Communes Vendée Grand Littoral

CLS : Contrat Local de Santé

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

DAC : dispositif d'appui à la coordination

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ESMS : Etablissements et Services Médico-Sociaux

ESP : équipe de soins primaires

GCS : Groupement de Coopération Sanitaire

HAD : Hospitalisation à Domicile

IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé

MAIA : Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie

MDSF : Maison Départementale des Solidarités et de la Famille

MSPA : Maison de Service Au Public

PAPS : Portail d'Aide à l'installation des Professionnels de Santé

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PDSA : Permanence Des Soins Ambulatoires

PFIDASS : Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé)

SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

SDA : Service Départemental de l'Autonomie

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile

ANNEXE 4 – Diagnostic Local de Santé